



Resiliation de contrat mobile pour non couverture de reseau

Par **picatchu**, le **11/06/2010 à 17:31**

Bonjour,rnJ'ai souscrit un contrat mobile le 2 juin ,le vendeur m'a assuré que ma région était couverte par le réseau hors il se trouve que ce n'est pas le cas rien ne passe ni portable ni clef 3G comment puis je me défaire de ce contrat inutilisable ? rnMerci de m'aider car évidemment j'ai signé pour 2 années et me retrouve sans téléphone alors que c'est un besoin urgent et professionnel .rnCordialement .

Par **héhé**, le **31/08/2010 à 16:52**

Julie, bravo pour la publicité déguisée... C'est à *peine* visible. Tu as gagné la palme d'or du spam aux plus gros sabots de tout le web francophone.